

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019 : 19 H  
SALLE JOSEPH DECAËNS-MAIRIE DE LOUVIGNY**

Convocation : le 08 novembre 2019

Affichage : le 08 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 22 dont 15 présents et 18 votants

Le dix-huit novembre deux mil dix-neuf, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Patrick Ledoux, Maire de Louvigny.

Etaient présents : Mesdames Edithe Hamel, Magalie Ruault, Marianne Lainé-Pinchart, Emmanuelle Marion, Chantal Blanchetière, Anne-Françoise Assimingue, Anne-Marie Robert et Messieurs Patrick Ledoux, Philippe Capoën, Alain Tranchido, Jacques Chapelière, Didier Auxepaulès, Pascal Jouin, Henri Peyronie, Jacques Lamouroux

Absents excusés : Mesdames Anne-Marie Lamy, Guylaine Duport, Aurélie Godard, Eléonore Vève et Messieurs Emmanuel Lesouef, Christophe Grimonpon et Camille Lovenou

Pouvoir de Madame Aurélie Godard à Madame Chantal Blanchetière, de Monsieur Emmanuel Lesouef à Monsieur Jacques Chapelière, de Madame Anne-Marie Lamy à Monsieur Pascal Jouin,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Lamouroux

**Evènements passés :**

Lundi 9 septembre 2019 à 19 h : Conseil Municipal de Louvigny

Jeudi 12 septembre 2019 à 18 h 30 à la Mairie de Louvigny : CCAS

Samedi 14 septembre 2019 de 9 h à 13 h : portes ouvertes des nouveaux locaux de la Mairie de Louvigny avec l'inauguration à 11 h 30

Mardi 17 septembre 2019 à 17 h 30 à la Mairie de Louvigny : comité de pilotage TdCE

Jeudi 19 septembre 2019 à partir de 9 h 30 à la salle Brassai de Louvigny : Assemblée Générale de l'Union Départementale des CCAS du Calvados

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 : délégation de loupiaciens en visite à Feniton, commune anglaise jumelée avec Louvigny

Samedi 21 septembre 2019 à 11 h 30 : 50<sup>ème</sup> anniversaire du Foyer Martin Luther King à la Salle de Sports Yannick Noah de Louvigny

Jeudi 26 septembre 2019 à partir de 18 h : conseil communautaire au siège de la communauté urbaine de Caen la mer

Mercredi 2 octobre 2019 à 20 h 30 à l'église de Louvigny : l'association La Fugue et compagnie a accueilli l'Ensemble vocal de la cathédrale de Francfort : concert gratuit

Du lundi 7 octobre au jeudi 7 novembre 2019 : enquête publique relative à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Louvigny

Mardi 15 octobre 2019 à 20 h 30 à la Mairie de Louvigny : CCAS

Jeudi 17 octobre 2019 à 17 h 30 à l'école élémentaire de Louvigny : conseil d'école

Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2019 de 10 h à 18 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : exposition des artistes de Louvigny co-organisée par la mairie et l'association du CATEL

Lundi 21 octobre 2019 de 17 h à 20 h : don du sang à la salle des fêtes de Louvigny

Mardi 5 novembre 2019 à partir de 18 h à la cafétéria de la Salle de sports Yannick Noah : café des parents dans le cadre du Programme Educatif Local sur le sujet « comment construire des relations bénéfiques et constructives entre adultes et enfants ? » : intervention de Romuald Leclerc, anthropologue et thérapeute familial

Mercredi 6 novembre 2019 à 20 h 30 à la Salle de Sports Yannick Noah : commission Sports

Jeudi 7 novembre 2019 à 18 h : Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Eau Vive Normandie dans le cadre de la coopération décentralisée pour laquelle Louvigny est chef de file jusqu'en juin 2022 : « Eau Vive Normandie » devient « CooPaSol Normandie » - Coopération Partenariat Solidarité –

Vendredi 8 novembre 2019 à 18 h 30 à la Mairie de Louvigny : vernissage de l'exposition de peintures de Fred Barthès. Les œuvres sont visibles aux heures habituelles d'ouverture de la mairie jusqu'à la fin du mois de décembre 2019

Dimanche 10 et lundi 11 novembre 2019 de 10 h à 18 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : bourses aux jouets, aux vêtements et à la puériculture organisées par l'association Les amis du Jumelage

Lundi 11 novembre 2019 à 9 h 30 au monument aux morts de la commune : commémorations liée à la fin de la première guerre mondiale

Jeudi 14 novembre 2019 à 18 h 15 à la Mairie de Louvigny : CCAS

Lundi 18 novembre 2019 à 19 h, salle Joseph Decaëns à la Mairie de Louvigny : conseil municipal

**Evènements à venir :**

Lundi 25 novembre à 12h : conseil d'administration de l'AUCAME

Vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019 à l'entrée du centre commercial de Louvigny : collecte de la Banque alimentaire

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 17 h à l'église de Louvigny : spectacle de l'association La Fugue et Compagnie

Mardi 3 décembre à 18h30 à l'espace jeunesse de Louvigny : rencontre-débat sur la politique éducative locale pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune

Jeudi 5 décembre 2019 à 17 h au monument aux morts de la commune : commémorations pour la fin de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Vendredi 6 décembre 2019 à 20 h la Salle des Fêtes de Louvigny : soirée théâtre au profit du Téléthon

Samedi 7 décembre 2019 de 14 h à 18 h à la Salle de Sports Yannick Noah de Louvigny : après-midi sportive au profit du Téléthon

Dimanche 8 décembre 2019 à 16 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : spectacle gratuit de Noël : conte musical « dans la vallée des Moomins » donné par l'Orchestre régional de Normandie dans le cadre du festival Les Boréales

Mercredi 11 décembre 2019 à partir de 15 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : après-midi récréatif organisé par le CCAS de Louvigny

Jeudi 12 décembre 2019 à partir de 18 h : conseil communautaire de la Communauté Urbaine de Caen la mer

Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019 de 10 à 18 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : traditionnel marché de Noël

Lundi 16 décembre 2019 à partir de 19 h à la salle Joseph Decaëns de la Mairie de Louvigny : conseil municipal

Mardi 17 décembre 2019 à 17 h 30 à la Mairie de Louvigny : Copil TdCE

## **POINT BUDGETAIRE : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2**

Madame Chantal Blanchetière, Maire-adjoint aux finances, présente la décision modificative n°2 qui s'équilibre :

— en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 68 560,00 € :

- + 2 000,00 € à l'article 60611 eau et assainissement,
- + 12 000.00 € à l'article 60612 énergie, électricité,
- -1 000.00 € à l'article 60622 carburant,
- + 2 000.00 € à l'article 60632 fourniture petit équipement,
- + 1 500.00 € à l'article 60640 fournitures administratives,
- + 2 000 .00 € à l'article 611 contrat de prestations de services,
- -5 000.00 € à l'article 6122 crédit-bail mobilier,
- - 1 900.00 € à l'article 6132 location mobilières,
- - 5 000.00 € à l'article 615221 entretien des bâtiments,
- -4 000.00 € à l'article 615 232 entretien des réseaux,
- - 835,00 à l'article 6161 multirisques,
- - 5 239.00 € à l'article 6168 autres assurances,
- + 1 000.00 € à l'article 6226 honoraires,
- + 3 000, 00 € à l'article 6227 frais d'actes et contentieux,
- + 30000.00 € à l'article 6228 rémunérations d'intermédiaires,
- +500.00 € à l'article 6542 créances éteintes,
- + 40 000.00 € à l'article 6574 subventions aux associations,
- + 3 534.00 € à l'article 675 valeurs comptables de VMP,
- – 6 000.00 € à l'article 022 dépenses d'imprévues,
  
- + 1 500.00 € à l'article 70311 concessions et taxes funéraires,

- + 1 200.00 € à l'article 70323 redevances occupation domaine public,
- + 48 182.00 € à l'article 7488 autres attributions subventions,
- + 2 000.00 € à l'article 752 revenus des immeubles,
- + 1 000, 00 € à l'article 775 produits cessions immobilières,
- + 2 574.00 € à l'article 7761 différences sur réalisations,
- + 12 104,00 € à l'article 7788 produits exceptionnels.

— en dépenses d'investissement à 0.00 € :

- - 2 400.00 € à l'article 2135 installations générales, agencements, aménagements des constructions,
- - 2 700.00 € à l'article 2183 matériel de bureau
- + 5 100.00 € à l'article 2184 mobilier,

Adopté à l'unanimité

<p><b>DEMANDE D'AVIS DE RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE TROARN A LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire rappelle le contexte de la demande de rattachement de la commune de Troarn à la communauté urbaine caen la mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au Conseil Municipal

La commune de Troarn n'appartenait pas à la communauté d'agglomération Caen la mer avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Vu le jugement du tribunal administratif de Caen du 28 décembre 2018 annulant l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de Saline, avec effet au 31 décembre 2019.

Considérant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune de Troarn, reconstitué en application du jugement du tribunal administratif de Caen du 28 décembre 2018, n'appartiendra à aucun établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre

Considérant qu'en date du 24 septembre 2019, par délibération prise à l'unanimité de ses membres, le conseil municipal de Saline, qui regroupe les communes déléguées de Sannerville et Troarn, demande au préfet le rattachement de la commune de Troarn à la communauté urbaine Caen la mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Considérant qu'il convient, au nom de l'intérêt des habitants de la commune de Troarn, d'assurer la continuité des services publics apportés par la communauté urbaine Caen la mer, s'agissant particulièrement des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Calvados

Il est projeté de rattacher la commune de Troarn à la communauté urbaine Caen la mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Monsieur Pascal Jouin rappelle que la commune de Sannerville avait rejoint tardivement la communauté d'agglomération.

Monsieur Pascal Jouin rappelle également que la population de Saline a voté à 53% pour séparer administrativement les communes de Sannerville et de Troarn.

Monsieur Pascal Jouin s'interroge sur les contours de la communauté urbaine qui s'étend davantage à l'est alors qu'il y a une continuité urbaine au sud.

Monsieur Jacques Chapelière précise que le travail d'intégration auprès des services de Caen la mer de Saline est effectif alors que la commune anciennement de Troarn est de fait intégrée à Caen la mer

La commune de Louvigny **n'émet pas d'avis** à la présente demande de rattachement de la commune de Troarn à la communauté urbaine Caen la mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, compte tenu des observations précédentes.

**La séance est levée à 20h15**